



HAL
open science

Des femmes invisibles dans l'Athènes classique ? Les effets du travail pour une redéfinition de la place des femmes dans la vie publique

Marie-Laure Sronek

► To cite this version:

Marie-Laure Sronek. Des femmes invisibles dans l'Athènes classique ? Les effets du travail pour une redéfinition de la place des femmes dans la vie publique. *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, 2018, *Archimède n°5*. *Archéologie et histoire ancienne*, 5, pp.134-144. halshs-01826270

HAL Id: halshs-01826270

<https://shs.hal.science/halshs-01826270v1>

Submitted on 29 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1 DOSSIER THÉMATIQUE : HUMOEROTICA

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE : DES FEMMES PUBLIQUES. GENRE, VISIBILITÉ ET SOCIABILITÉ DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE

- 108 Marie AUGIER**
Des femmes en capacité d'agir. Introduction au dossier
- 113 Louise BRUIT ZAIDMAN**
« L'enfant du foyer ». Des statues pour les filles et les garçons initiés à Éleusis au nom de la cité
- 124 Hélène CASTELLI**
Pèlerines à Épidaure. Femmes, guérison et publicité dans un sanctuaire panhellénique au IV^e siècle av. J.-C.
- ▶ **134 Marie-Laure SRONEK**
Des femmes invisibles dans l'Athènes classique ? Les effets du travail pour une redéfinition de la place des femmes dans la vie publique
- 145 Annalisa PARADISO**
Femmes lydiennes et crises dynastiques
- 154 Sandra PÉRÉ-NOGUÈS**
Sur les traces de Philistis, « reine » de Syracuse : quelques réflexions sur la visibilité des femmes dans les sources monétaires
- 165 Christine HUE-ARCÉ**
Grec(que)s contre Égyptien(ne)s dans les *enteuxeis* ptolémaïques : la question du genre dans les *P. Enteux.* 79 et *P. Enteux.* 82
- 175 Claudia BELTRÃO and Patricia HORVAT**
The Name of the Vestal, or When a Vestal is Named
- 185 VARIA**
- 246 LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE**



DES FEMMES INVISIBLES DANS L'ATHÈNES CLASSIQUE ? LES EFFETS DU TRAVAIL POUR UNE REDÉFINITION DE LA PLACE DES FEMMES DANS LA VIE PUBLIQUE

Marie-Laure SRONEK

Doctorante en histoire grecque
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
UMR 8210 ANHIMA
mlsronek@wanadoo.fr

RÉSUMÉ

L'analyse d'un corpus épigraphique varié (stèles funéraires, dédicaces votives, tablettes de malédiction) mettant en scène des femmes travailleuses dans l'Athènes de l'époque classique a pour but principal de discuter l'image traditionnelle de la femme athénienne confinée dans le *gynécée* et exclue de l'espace public. La typologie des métiers tirée de ces documents, différente de celle extraite des sources issues de la tradition manuscrite, permet non seulement de démontrer que les travailleuses à Athènes sont des actrices majeures des échanges commerciaux, fondamentaux pour le fonctionnement

de la cité, mais également qu'en exerçant un métier, elles investissent physiquement l'espace civique par leur présence tant à l'agora que dans des boutiques dont elles ont la charge.

The main purpose of the analysis of a diverse epigraphic corpus (funeral stones, votive dedications, curse tablets) depicting working women in classical Athens will be to discuss the traditional image of the Athenian woman confined in the *oikos* and excluded of the life in city. The typology of trades drawn from these documents, which is different from the literary sources, will demonstrate that women workers in Athens are major actresses in commercial exchanges, fundamental to the functioning of the city, and also by the exercise of their profession, they invest from a physical point of view the civic space by their presence both in the agora and in the shops they manage.

KEYWORDS

Labour,
economic exchanges,
economic spaces,
craftwork,
retail sail,
women,
classical Athens.

MOTS-CLÉS

Échanges économiques,
espaces économiques,
artisanat,
petit commerce,
femmes,
Athènes classique.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

La question de l'activité professionnelle féminine ne constitue pas en soi un objet de recherche très novateur, dans le sens où dès 1922 P. Herfst proposait une typologie des différents métiers exercés par les femmes en Grèce depuis l'époque homérique jusqu'à l'époque hellénistique [1]. Dans son sillage, les activités réalisées par les femmes ont suscité un certain intérêt, que ce soit dans des monographies consacrées aux femmes grecques [2] ou dans des articles exclusivement dédiés à cette thématique [3]. Outre une tendance récurrente à dresser un inventaire le plus exhaustif possible des différentes activités exercées par les femmes, ces travaux ont posé un certain nombre de questions dont on peut citer quelques exemples : le rapport de ces femmes à leur métier, leur représentation iconographique ou encore la façon dont la question de la distribution genrée des espaces s'en trouve influencée. Le présent article propose d'adopter un angle d'approche légèrement différent, en s'interrogeant sur les conséquences concrètes de l'activité professionnelle sur la vie quotidienne des femmes travailleuses dans l'Athènes classique, et la façon dont cette cité permet de reconsidérer leur place en son sein : en effet, par leur travail, des femmes sont amenées à investir des espaces dont, selon la lecture idéale proposée par Xénophon [4], elles devraient, en raison de leur sexe, se tenir à

l'écart. Il s'agira alors de présenter le travail non seulement comme un moyen d'action au sein de la cité, mais plus globalement comme un moyen d'intégration et de reconfiguration d'une place déterminée par le sexe ou le niveau socio-économique de l'individu en question.

Lorsque l'on aborde la question du travail des femmes, il est nécessaire de distinguer les tâches accomplies au sein de l'*oikos* destinées à assurer son bon fonctionnement, à savoir la gestion de la nourriture, la confection des vêtements et l'éducation des enfants, de l'activité exercée, en partie ou totalement [5], en dehors de l'*oikos*, donnant lieu à une contrepartie financière. Dans le cadre de notre article, c'est la seconde définition qui se verra privilégiée afin de déterminer la façon dont le métier, accompli à l'extérieur, influence la position traditionnelle et idéale assignée à la femme libre athénienne qu'elle soit métèque ou citoyenne. De la même façon, seuls les métiers dans lesquels les femmes sont impliquées directement et personnellement feront l'objet d'une analyse, à l'exception de la prostitution et du travail du sexe répondant à des critères et des logiques bien spécifiques tout en ne concernant qu'une frange des femmes vivant à Athènes, les esclaves.

Afin de saisir le rôle et l'impact du travail, il est proposé d'étudier le groupe des travailleuses en

[1] HERFST 1922.

[2] On peut à ce titre citer MOSSE 1991 et BIELMAN 2002.

[3] Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif dans une trop longue bibliographie, mais de citer quelques exemples utiles : BROCK 1994, MACROUX 1994, KOSMOPOULOU 2001, mais aussi bien plus récemment D'ERCOLE 2013.

[4] Principalement la vision décrite par Ischomaque dans Xénophon, *L'Économique*.

[5] En effet, il existe une situation intermédiaire dans laquelle le bien est produit dans le cadre de la maison-

née, mais se trouve vendu à l'extérieur. On peut à titre d'exemple citer un passage d'Aristophane dans lequel Eschyle parodiant un extrait de la tragédie d'Euripide, imite le chant désespéré d'une femme tissant toute la nuit, et au point du jour allant vendre sa pelote de laine sur l'agora (Aristophane, *Les Grenouilles*, 1346-1350). Cependant, la brièveté du passage, ainsi que l'usage du verbe *προ-δίδωμι* au moyen signifiant vendre/vendre en gros, ne nous permet pas de déterminer si la femme vend elle-même sa marchandise, ou la remet à un marchand qui se charge à son tour de l'écouler.

tant que catégorie globale en mettant davantage l'accent sur leur activité que leur statut juridique. Cette démarche se trouve également induite par les contraintes inhérentes au choix du corpus qui ne nous permet pas de déterminer avec certitude s'il s'agit de métèques, de citoyennes ou encore d'esclaves. Dans le but d'échapper au double prisme, à la fois masculin mais aussi élitiste caractérisant une grande partie des sources issues de la tradition manuscrite, ont été privilégiés des documents produits directement par ces femmes, ou du moins par un entourage qui leur est proche. À ce titre, quatre dédicaces ont été retenues : parmi celles-ci, Phrygia la boulangère [6] ainsi que Mélinna dont l'activité professionnelle exacte nous échappe [7] s'adressent toutes deux à Athéna. Un groupe de blanchisseurs parmi lequel se trouvent des femmes privilégie les Nymphes et tous les dieux [8], tandis que la divinité à laquelle la blanchisseuse Smikuthè s'adresse reste pour sa part indéterminée [9]. Dans le même temps, les stèles funéraires nous permettent d'établir un corpus de travailleuses encore plus fourni : des nourrices, mais également une sage-femme ainsi qu'un groupe de trois marchandes de détail [10]. Enfin, les tablettes de malédiction ou de défixion constituent un matériel très instructif : il ne s'agit pas ici de s'intéresser aux motifs ayant suscité de la part de l'auteur de la tablette une volonté de nuire à une ou plusieurs personnes, mais de se pencher sur la mention des professions exercées par les femmes. Si, pour un certain nombre d'entre elles, leur savoir-faire ou leur travail constituent la cible principale de la malédiction, sans préciser outre mesure le type d'activité accomplie, d'autres formulaires s'avèrent bien plus précis en mentionnant explicitement la profession. Cette documentation épigraphique éclaire ainsi une foule de métiers exercés par des femmes, bien distincte du tableau dressé par les sources issues de la tradition manuscrite : si les nourrices et les marchandes de détail apparaissent déjà

dans ces dernières, on ne décelait aucune trace de l'existence d'orfèvre ou de cordonnière [11], pourtant signalées par les tablettes de malédiction.

Dans de très nombreux cas cependant, les travailleuses se trouvent uniquement désignées par leur prénom et leur profession, nous interdisant en ce sens de préciser davantage leur statut juridique, ce qui explique notre volonté de considérer le groupe des travailleuses en tant que tel. Ainsi, les quatre dédicaces mentionnées plus haut adoptent le formulaire excessivement simple du prénom suivi de la profession. Si, pour deux nourrices, la mention de l'origine ethnique ou familiale, à savoir fille d'isotèle, plaide en faveur d'un statut de métèque, les autres épitaphes se résument souvent à la seule mention de τίθη [12], nourrice, ou au prénom suivi de τίθη ou τροφός [13]. Dans la même perspective, les tablettes de malédiction délivrent des informations aléatoires : alors que l'orfèvre Artémise peut être considérée comme libre en raison de la mention de son mari, également travailleur, il s'avère impossible de préciser s'il est question d'une métèque ou d'une citoyenne. En ce sens, seule la liste des phiales, qui énumère les noms des affranchies dédicantes de ces petites coupes, permet de connaître avec certitude le statut de ces femmes, des anciennes esclaves [14]. En résumé, si un certain nombre de femmes appartient au groupe des libres, il n'est pas toujours aisé de préciser leur statut. La formule prédominante, à savoir la mention du prénom suivi de la profession, ne saurait constituer à elle seule la preuve d'un statut servile, contrairement à ce qu'avancent souvent les études contemporaines. En effet, plusieurs arguments permettent de remettre en cause ce présupposé.

– En premier lieu, la mention de la profession peut coexister avec d'autres éléments d'identification à l'instar des liens familiaux. En ce sens, la stèle de la nourrice Mélitta offre l'exemple le plus éloquent [15] :

[6] IG I³ 546.

[7] IG II² 4334.

[8] IG II² 2934.

[9] DAA 380.

[10] Parmi les stèles funéraires de nourrice, il est possible de citer celles de Malicha venue de Cythère (IG II² 9112) ou encore de Mélitta, fille d'un isotèle (IG II² 7873). Une unique attestation de sage-femme à l'époque classique est connue (Phanostratè, IG II² 6873). Si le produit vendu par une des marchandes reste inconnu (IG II² 11077), Elephantis vend des manteaux (IG II² 11254)

tandis que Mélitta est marchande de sel (IG II² 12073).

[11] Respectivement DTA 69 et DTA 12.

[12] IG II² 12812.

[13] Respectivement IG II² 11647 et IG II² 12563.

[14] Il s'agit là de la lecture traditionnelle de ces actes juridiques, en dépit de l'hypothèse très controversée de MEYER 2010 où il serait question de métèques poursuivis pour ne pas avoir payé le *metoikion* ou ne pas avoir de *prostatès*. Les différents fragments de ces stèles sont répertoriés dans IG II² 1553 à 1578.

[15] IG II² 7873.

ÉPITAPHE DE LA NOURRICE MÉLITTA

(IG II² 7873) [16]

Ἀπολλοδώρου
ἰσοτελοῦ θυγάτηρ
Μέλιττα
τίτθη.

La nourrice Mélitta, fille de l'isotèle Apollodore

ἐνθάδε τὴν χρηστὴν τίτθην κατὰ γαῖα καλύπτθ
ει | Ἴπποστράτης· καὶ νῦν ποθεῖ σε. | καὶ ζῶσαν σ'
ἐφίλουν, τίτθη, καὶ νῦν σ' ἔτι τιμῶ | οὔσαν καὶ κατὰ
γῆς καὶ τιμήσω σε ἄχρι ἂν ζῶ· | οἶδα δὲ σοὶ ὅτι καὶ
κατὰ γῆς, εἴπερ χρηστοῖς γέρας ἐστίν, | πρώτει σοὶ
τιμαί, τίτθη, παρὰ Φερσεφόνοι Πλούτωνί τε κεῖνται.

Ici, la terre couvre la bonne nourrice d'Hippostrate. Maintenant encore vous lui faites défaut, et pendant que vous viviez, je vous aimais, nourrice, et maintenant encore pendant que vous êtes sous la terre, je vous vénère, et je vous honorerai tant que je vivrai, et je sais que vous écherra sous la terre le plus grand honneur chez Perséphone et Pluton, si du moins les bons sont récompensés.

Consacrée par sa pupille Hippostrate, l'épithaphe mentionne à la fois Mélitta comme nourrice, τίτθη, mais également comme fille d'Apollodorôs, métèque jouissant du privilège de l'isotélie. Dans ce cas précis, le choix de faire figurer le métier semble résulter d'une attitude délibérée. Mélitta étant fille d'un métèque privilégié, le nom de sa profession ne saurait être interprété comme la marque d'un statut servile. Cependant, cet exemple permet seulement d'affirmer que la mention de la profession n'équivaut pas à un statut servile. L'apparition de la première ne saurait induire nécessairement le second. Toutefois, si préciser la profession n'apparaît pas comme synonyme de

la condition servile, rien ne vient contredire l'idée selon laquelle un esclave, tout comme un métèque ou un citoyen, ait pu faire le choix de laisser sur son épithaphe le souvenir de son métier.

– Les formulaires des tablettes de défexion nous permettent d'affiner cette première lecture en soulignant le fait que, dans certains cas, certains individus visés par la malédiction et désignés par le prénom suivi de la profession n'appartiennent pas à la catégorie servile. On peut ainsi se pencher sur l'exemple de la tablette DTA 68, réunissant des personnages très hétéroclites tels des marchands, un pugiliste, un souteneur ou encore une concubine.

DTA 68 (EXTRAIT)

(...) Μέλα[να χεῖρας καὶ π]όδας
καὶ πό[δ]ας καὶ [γλῶ]τταν [κ]αὶ [ἐρ]γαστήριον κ[αὶ]
τὰ ἐν [τῶ]ι ἐργαστηρίωι ἄπα]ντα.
Λάκαιναν τὴμ Μέλανος πάλ(λ)ακα χεῖρας πόδας
καὶ
κα[τ]αδῶ τὸν [δ]ο[ῦ]λο(μ) Μέλανος Οἴηενια
χεῖρας καὶ πόδας καὶ ἐργαστή[ριον]

[Je lie] les mains de Mélôn et ses pieds
Et ses pieds et sa langue et son atelier et toutes les
choses se trouvant dans l'atelier.
[Je lie] Lakaina, la concubine de Mélôn, ses mains,
ses pieds et ...
Je lie l'esclave de Mélôn, Ogênia, ses mains, ses
pieds et l'atelier.

La diversité des métiers et des conditions énumérés laisse supposer une malédiction motivée non pas par des causes économiques de concurrence, mais sans doute par des motifs judiciaires, chacun des individus représentant un potentiel témoin pouvant nuire à l'auteur de la malédiction [17]. Il est intéressant de noter que, si certains individus sont identifiés seulement avec leur prénom, d'autres le sont aussi par la profession exercée. Dans cette longue liste, ne figurent ni démotique,

ni ethnique ni même patronyme. Seuls deux individus, les deux derniers de la liste, dérogent à cette convention : Lakaina, concubine d'un certain Mélôn, ainsi que l'esclave de Mélôn, dont le nom Ogênia reste hypothétique en raison de l'aspect

[16] L'inscription date de 340 avant J.-C. environ et la traduction est donnée dans HERFST 1922.

[17] Sur ce point, nous suivons la lecture qu'en a proposée EIDINOW 2007.

fragmentaire de la tablette. Dans ce dernier cas, l'auteur prend bien soin de préciser qu'il s'agit là d'un esclave, *doulos*. En ce sens, si la seule mention du prénom indiquait un statut servile, on peut se demander pourquoi une telle précision est apportée pour la seule Ogênia. D'ailleurs, Mèlon, maître d'un esclave et amant de Lakaina, est nommé par son seul nom, sans que son statut d'homme libre (et propriétaire) soit mentionné. On en conclura que le fait de n'avoir qu'un prénom n'est décidément pas un signe de statut servile.

En résumé, si derrière un simple prénom peut se dissimuler un esclave, il peut également tout à fait être question d'un homme ou d'une femme libre, citoyen ou métèque.

DES FEMMES ACTIVES

Ces différents corpus nous révèlent un éventail de métiers exercés par des femmes. Il convient d'en faire une brève présentation préalable afin de saisir toutes les implications que ceux-ci pouvaient avoir sur la place des femmes au sein de la cité [18]. Les femmes occupent une place majeure dans la sphère de la vente, et spécifiquement dans la vente de détail. Comme a pu le démontrer C. D'Ercole [19], les femmes se répartissent dans des secteurs de la vente, dont la thématique recoupe étroitement leurs activités au sein de l'*oikos*, à savoir le domaine alimentaire et celui du soin du corps.

– L'alimentation arrive en première place du nombre d'occurrences comptabilisées, avec une vendeuse de sel, Mélitta, mais également une vendeuse de sésame, Ônèsimê, une vendeuse de légumes, Menitês, une vendeuse

d'encens, également prénommée Mélitta ou encore Philoumenê, vendeuse de miel [20]. Phrygia, la boulangère [21], accomplit une offrande en faveur d'Athéna. Aristophane nous donne une idée de ce à quoi pouvait ressembler l'activité d'une boulangère : en effet, dans un passage des *Guêpes*, il met en scène une boulangère, Myrtia [22], dont la marchandise a été gâtée par l'ivresse de Philocléon qui a renversé plusieurs de ses pains. Toutefois, ce passage ne nous permet pas de déterminer si Myrtia fabriquait elle-même ses pains, bien que cela soit très probable en raison de la nature de sa marchandise. Dans ce cas, les boulangères seraient à la fois productrices et marchandes, comme cela se rencontre souvent pour la vente de détail.

– Elephantis vend pour sa part des manteaux, ἰμάτια, qu'elle a également pu produire [23].

La seconde grande sphère d'activités recouvre ce que l'économie contemporaine désignerait comme production de services, c'est-à-dire des prestations à caractère immatériel accomplies, contre rémunération, pour un tiers qui en bénéficie immédiatement.

– En ce domaine le corpus épigraphique s'avère relativement riche notamment en ce qui concerne les stèles funéraires de nourrice avec près de quinze attestations. Bien qu'il reconnût que la différence n'était pas toujours pertinente, P. Herfst distinguait la τίτην de la τροφός, la première ayant un rôle ponctuel se résumant à l'allaitement du nouveau-né, tandis que la seconde se voyait confier l'ensemble des soins de l'enfant jusqu'à l'âge adulte [24]. Pourtant, la stèle de la nourrice Mélitta vient contredire une telle affirmation dans le sens où cette dernière, qualifiée de τίτην, est honorée par sa pupille Hippistrate [25], qui témoigne toute l'affection qu'elle portait à sa nourrice. Un tel sentiment ne s'avère compréhensible que dans la perspective où Mélitta a entretenu des rapports prolongés avec Hippistrate, dépassant le stade du simple allaitement lors des premiers mois de la vie de l'enfant. La τίτην peut donc prendre soin de l'enfant de façon continue. Ainsi il existe à la fois des nourrices temporaires et des nourrices engagées pour une durée plus longue, sans que toutefois cette distinction soit retranscrite de façon certaine dans le vocabulaire [26].

– Nous pouvons également citer le cas unique, pour l'époque classique, de la stèle funéraire de Phanostratê, désignée comme sage-femme et comme médecin [27].

– Le terme κατηλίσ, terme ambigu pouvant à la fois se traduire comme marchande de détail à

[18] Il s'agit là de l'inventaire des différents métiers rencontrés dans ces corpus, et non de la liste exhaustive de toutes les femmes ayant travaillé. Sont ainsi exclues les vendeuses dont la spécialité n'est pas précisée, ainsi que les *talasiourgoi* dont il est difficile de déterminer avec précision si l'exercice de leur métier se déroulait à l'extérieur de l'*oikos*. De même, lorsque plusieurs femmes exercent un même métier, seul un exemple a été retenu.

[19] D'ERCOLE 2013.

[20] Respectivement IG II² 12073, IG II² 1554, IG II² 1576, IG II² 1558 et IG II² 1570.

[21] IG I³ 546.

[22] Aristophane, *Les Guêpes*, 1388-1412.

[23] IG II² 11254.

[24] HERFST 1922.

[25] IG II² 7873.

[26] Démosthène, *Contre Euboulidès*, 44.

[27] IG II² 6873.

l'image du premier groupe présenté, mais également comme tavernière/cabaretière, ce qui impliquerait un métier et un cadre tout à fait différent, est employé pour désigner un certain nombre de femmes. Sont ainsi concernées Mania, mais aussi une dénommée Anuta [28].

– Un dernier type de service apparaît avec la mention des blanchisseurs. On en trouve trace à la fois dans une dédicace individuelle, celle de Smikuthê, mais également sur un relief faisant intervenir un groupe de blanchisseurs avec une dédicace adressée aux Nymphes et à tous les dieux [29].

Les femmes exercent également un rôle dans la production de biens matériels très divers :

– Les listes de phiales conservent le souvenir d'une certaine Aristomênês, cordonnrière, tandis que les tablettes de malédiction révèlent le prénom de Théa, partageant la même profession [30]. Si le ou la σκυτοτόμος s'occupe principalement de la fabrication de souliers [31], il peut également être sollicité pour les réparer à l'aide de clous, ou même rafistoler des sacs [32].

– La tablette SGD 52 mentionne parmi d'autres individus Euphrosunê, fabricante de filets, δίκτυον. Loin d'être de peu d'importance, ces filets possédaient une certaine utilité non seulement pour la chasse de gibier de plus ou moins grande taille, ou encore d'oiseaux, mais également pour la pêche [33]. Employés également dans la vie quotidienne, ils servaient à contenir et transporter des aliments comme les oignons [34]. Au début des *Guêpes*, Blédycléon, voulant empêcher son père, Philocléon, de se rendre à l'Héliée afin d'assouvir sa passion et son passe-temps qu'il juge malsains, le retient à l'aide d'un filet [35]. Outre le comique inhérent à la logique de la scène, il convient de noter que ces filets étaient d'usage courant pour tous types de travaux, et n'étaient pas uniquement réservés à la chasse ou à la pêche.

– Enfin, les femmes peuvent intervenir dans la production d'objets bien plus luxueux comme Artémise, femme de Dionysos, désignée comme χρυσωτρία [36]. S'il s'agit d'un hapax, les différents commentateurs ont fait le choix de traduire ce terme par *goldworker*, soit orfèvre [37].

DES FEMMES, ACTRICES ÉCONOMIQUES

La diversité des métiers exercés par les femmes et attestés par les sources épigraphiques nous amène à nous interroger sur la thématique des femmes en tant qu'actrices économiques dans la cité athénienne classique, c'est-à-dire des femmes jouant un rôle et, en ce sens, possédant un impact sur les forces économiques établies dans l'espace civique. En effet, il faut en premier lieu noter le rôle crucial des femmes en tant que marchandes dans le commerce de détail. Si nous avons présenté le cas de sept commerçantes, il convient de ne pas omettre ni les nombreux exemples de marchandes dont l'absence de précision concernant les produits de leur vente nous a conduit à les exclure de la présentation, mais qui n'en restent pas moins mentionnées au gré des tablettes de malédiction ainsi que dans la liste des phiales [38], ni minorer l'effet de sources. En effet, outre les nombreux documents épigraphiques perdus, il faut bien avoir conscience que nous possédons seulement un échantillon de la totalité des femmes marchandes qui exerçaient dans la cité, celles qui pour une raison ou une autre figurent dans les sources épigraphiques. Les sources littéraires, dont nous n'avons pas dressé l'inventaire des différentes occurrences, présentent la marchande en commerce de détail comme une figure somme toute très banale. Ainsi, dans les *Thesmophories*, Aristophane met en scène une marchande de couronnes, de surcroît citoyenne, qui participe à la fête, prend la parole, et ne constitue en rien une bizarrerie ou un élément exotique aux yeux du public athénien venu assister à la représentation [39].

Il est particulièrement intéressant de souligner l'extrême fragmentation de la sphère commerciale : en effet, alors qu'une femme vend du sésame, l'autre vend exclusivement du miel ou encore du sel. Il ne faudrait, cependant, pas considérer cette spécialisation comme la preuve qu'il s'agit là d'une tâche temporaire. En effet, au vu du contexte de production des documents épigraphiques, il semble peu probable que ces femmes aient fait varier

[28] DTA 87 et DTA 68.

[29] Respectivement DAA 380 et IG II² 2934.

[30] IG II² 1554 et DTA 12.

[31] Platon, *Gorgias*, 447d.

[32] Théophraste, IV, 15 et XVI, 6.

[33] Respectivement Euripide, *Les Bacchantes*, 1206 ; Aristophane, *Les Oiseaux*, 194, et Platon, *Le Sophiste*, 220c.

[34] Aristophane, *Les Acharniens*, 551.

[35] Aristophane, *Les Guêpes*, 131.

[36] DTA 69.

[37] C'est la traduction adoptée par GAGER 1999.

[38] Par exemple IG II² 1553, IG II² 1557 et DTA 68.

[39] Aristophane, *Les Thesmophories*, 443-459.

chaque jour le produit vendu. Parmi les nombreuses travailleuses enregistrées sur la liste des phiales, c'est-à-dire un document officiel produit par les instances civiques, on trouve Onésimê, vendeuse de sésame, et Philoumenê [40], la vendeuse de miel. En ce sens, il convient de déclarer non pas une occupation ponctuelle ou un passe-temps, mais une activité exercée de façon suffisamment régulière pour permettre d'identifier la personne aux yeux des instances civiques. De la même façon, Mélitta laisse sur son épitaphe le souvenir de sa profession de marchande de sel. Le choix des éléments laissés à la postérité suggère également qu'il s'agit là d'une activité pérenne. En ce sens, faut-il comprendre le cas des marchandes qui font le choix de ne pas préciser leur spécialité comme des marchandes dont la vente et la spécialisation varient constamment ? Si l'hypothèse peut être formulée, rien dans nos sources ne permet de trancher en sa faveur.

Toutefois, le fait que les femmes soient présentes en nombre important dans la vente de détail ne saurait être corrélé à la différence de sexe, dans le sens où la fragmentation et la spécialisation des tâches constitue une des caractéristiques les plus marquantes de l'économie athénienne [41]. Tout comme chez les femmes, on retrouve de nombreux exemples de marchands dans le commerce de détail. S'il s'agit d'un commerce effectué à une échelle réduite et selon un rayon d'influence limité, ces échanges n'en restent pas moins cruciaux pour la vie de la cité en raison du fait qu'ils représentent une source d'approvisionnement incontournable pour les individus peuplant la cité athénienne. Un passage de *Lysistrata* nous renseigne sur la façon dont des individus de tout horizon social trouvent au marché un moyen de se ravitailler : Aristophane fait ainsi une peinture du marché se tenant sur l'Agora où se retrouvent à la fois un simple hoplite armé de son bouclier qui achète du poisson, mais aussi un citoyen d'un grade supérieur, un phylarchonte commandant la cavalerie d'une tribu, trouvant auprès d'une petite vieille de quoi se restaurer [42]. Le marché de l'Agora, tout comme ceux des agoras de dèmes, constitue à la fois un lieu de

restauration rapide, mais également un endroit où faire ses courses destinées à son propre *oikos* [43]. Cœur économique de la cité, il constitue également la plaque tournante des échanges, puisque c'est le lieu où sont écoulées des marchandises provenant d'horizons dépassant le simple cadre de l'Attique. En investissant la vente de détail, les femmes qu'elles soient libres ou esclaves participent donc pleinement à ce dynamisme économique, et contribuent à faire fonctionner les échanges indispensables à l'approvisionnement des habitants de l'Attique. Loin d'être passives, elles s'intègrent, par le biais de leur métier, dans ce jeu des échanges assurant un approvisionnement quotidien, et en ce sens, assurant l'équilibre et la paix dans la cité.

Si, à la différence des hommes, les femmes ne se lancent pas dans le commerce à grande échelle, qui impliquait un départ à destination de places commerciales étrangères à la cité [44], elles peuvent investir toute une chaîne de production. En se penchant sur les différents biens vendus par les femmes, il paraît impossible que tous aient pu être produits par ces dernières : c'est ainsi le cas de l'encens, dont les sources dépassent le monde grec [45], mais aussi du sel, qui ne pourrait avoir été produit à un niveau individuel. De la même façon, la femme n'est pas forcément à la fois productrice et vendeuse de la marchandise présentée au public : si la confection de manteaux ou de pains pourrait avoir été exécutée dans l'*oikos* de la marchande, celle-ci a également pu se fournir auprès d'une tierce personne. De la même manière, si l'Attique offre un cadre propice à la production de miel [46] ou encore de sésame [47], ces denrées n'ont pas forcément été fabriquées par la marchande elle-même. En ce sens, et dans le but de s'approvisionner, elle entre donc en contact avec d'autres individus producteurs. Elle s'insère alors dans un réseau économique d'envergure supérieure, dont elle est elle-même un maillon essentiel. Confrontée à un ou plusieurs acteurs économiques, elle doit faire preuve de détermination afin d'acquiescer le meilleur prix, et ainsi, par la suite, de tirer le maximum de bénéfices lors de la revente qu'elle va opérer. Loin d'être cantonnée au monde

[40] IG II² 1554 et IG II² 1570.

[41] HARRIS 2002.

[42] Aristophane, *Lysistrata*, 559-564.

[43] Ce tableau se trouve largement confirmé par la description que donne Théophraste de l'Agora : Théophraste, XXII, 7 et XI, 4.

[44] Voir à ce titre la distinction opérée entre *kapelos* et *emporos*, D'ERCOLE 2013.

[45] VERBANCK-PIÉRARD, MASSAR & FRERE (éd.) 2008.

[46] L'Attique possède sa propre production de miel : cf. Aristophane, *La Paix*, 252.

[47] Selon Théophraste, le sésame faisait l'objet de culture : HODKINSON 1988.

des femmes, la marchande intervient donc dans d'autres sphères en négociant avec d'autres individus, parmi lesquels des hommes. Grâce au travail, la femme libre, et plus spécifiquement la citoyenne, adopte donc un rôle important au sein de la cité que la lecture de sources telles Xénophon ne nous permettait pas de soupçonner. Elle devient alors une figure économique essentielle, engagée dans des réseaux, et contribuant par son action, plus ou moins modeste, au bon équilibre du marché athénien.

Les femmes ne doivent cependant pas être considérées comme actrices économiques du seul fait qu'elles participent aux échanges, mais également parce qu'elles sont productrices et génératrices de biens et de services. En concevant un certain nombre de biens, elles fournissent ainsi un support et une matière aux différents échanges, permettant à ceux-ci d'exister. Si certains biens sont de nature temporaire à l'image des biens de consommation immédiate, telle la nourriture, d'autres acquièrent une dimension luxueuse, telle l'orfèvrerie, ou, du moins, sont destinés à durer comme les chaussures ou les manteaux [48]. Malgré leur dimension immatérielle, les services permettent également aux femmes d'intervenir à l'extérieur de leur *oikos* et de jouer un rôle important. En premier lieu, les nourrices, et plus spécifiquement, les nourrices attachées à l'enfant jusqu'à l'âge adulte, occupent une place fondamentale dans la vie de leur pupille. Témoignent de cette influence et de cette affection non seulement les nombreux extraits de tragédie dans lesquels la nourrice constitue un personnage important, en ce qu'elle apparaît comme la confidente et la guide du personnage principal, mais également un passage de Démosthène, qui rapporte comment son client a accueilli chez lui son ancienne nourrice, certes affranchie mais devenue par la suite veuve et sans ressources [49].

Le rôle et l'influence des travailleuses peuvent investir des sphères plus larges, notamment pour les tenancières, c'est-à-dire les gestionnaires de tavernes. Habituellement décrites comme haut lieu de la prostitution [50], les tavernes jouissent d'un préjugé largement négatif [51]. Pourtant, si l'on

s'arrête sur la description qu'en donne Aristophane dans ses *Grenouilles*, force est de constater qu'il s'agit avant tout d'un lieu de restauration : arrivé aux Enfers déguisé en Héraklès, Dionysos subit la fureur de deux aubergistes dont l'établissement a été ruiné par la venue de son demi-frère, qui a dévoré toutes les provisions sans s'acquitter d'un quelconque paiement [52]. L'endroit est décrit comme un lieu de restauration où l'on trouve vin, pains, salaisons et portions de viande. En aucun cas il n'est fait référence à un quelconque lieu de prostitution, et il est peu crédible que la pudeur et la retenue aient pu empêcher Aristophane de décrire un tel aspect s'il avait existé. Théophraste lui-même fait la distinction entre être aubergiste, πανδοκεῦσαι, et tenir une maison close, πορνοβοσκῆσαι. Certes, c'est le terme καπηλῖς et non πανδοκευτρία qui est appliqué aux femmes issues de notre corpus épigraphique. Toutefois, un passage d'Aristophane déplore les fraudes dont la καπηλῖς, ou son homologue masculin, le κάπηλος, peuvent se rendre coupables, notamment en faussant les congés ou les cotyles [53]. Cette mention implique donc que la καπηλῖς pouvait exercer dans une structure possédant un débit de boisson, et en ce sens, sans doute assez proche de la description fournie par Aristophane dans ses *Grenouilles*. En d'autres termes, si certaines auberges offraient, en plus de leur prestation de nourriture et de boisson, un éventail de prostituées, cela ne semble en aucun cas avoir été systématique. Les services accomplis par les femmes apparaissent très variés, mais il est important de retenir le rôle qu'elles jouent dans l'exercice de ces tâches : si certains d'entre eux ne peuvent être réalisés que par des femmes comme c'est le cas pour les nourrices, d'autres services, qui auraient pu être exécutés également par les hommes, contribuent à la vie de la cité, par exemple quand des femmes offrent des structures de restauration, de divertissement et de sociabilité. En ce sens, les femmes libres comme esclaves apportent leur contribution au fonctionnement économique de la cité.

Loin de l'image d'individus passifs et reclus comme pourrait le laisser penser la lecture de

[48] Le prix d'un manteau en fait un objet précieux, comme la fréquence des vols peut en témoigner. ROUBINEAU 2015, p. 139.

[49] Démosthène, *Contre Evergos et Mnésibule*, 55.

[50] KENNEDY 2014 a bien démontré que trois activités sont ordinairement décrites par les historiens comme liées à la prostitution alors que cela n'a rien d'une

évidence : les musiciennes, les tavernières et les fileuses (*talasiourgoi*).

[51] Théophraste, VI, 5 considère comme les métiers les plus honteux : ceux d'aubergiste, de patron de maison close et de collecteur de taxes.

[52] Aristophane, *Les Grenouilles*, 549-576.

[53] Aristophane, *Les Thesmophories*, 347-350.

certaines sources littéraires telles que Xénophon, les femmes libres se révèlent, grâce à leur profession, pleinement actives dans la vie économique de la cité, par leur participation aux échanges, mais également par le biais de la production de biens et de services. Si quelques exemples suggèrent que certaines femmes travaillent aux côtés de leurs maris, elles n'en exercent pas moins une profession autonome : c'est ainsi le cas d'Artémise [54] qui, bien que semblant partager une boutique avec son mari, pratique son propre métier d'orfèvre, alors que Dionysos, son mari, est occupé à fabriquer des casques. La loi, citée par Isée [55], impliquant qu'une femme ne peut passer de contrat d'une valeur supérieure à un médimne de blé pourrait apparaître comme un sérieux obstacle à l'activité professionnelle des femmes. Toutefois, comme l'a suggéré R. Brock, si la loi imposait le consentement du *kurios* pour chaque transaction, ce que le passage d'Isée ne formule pas explicitement, dans les faits celui-ci était sans doute considéré comme acquis, car les femmes n'auraient pas pu réellement pratiquer des échanges productifs et financièrement intéressants si elles avaient dû dépendre d'un tiers pour chaque vente [56]. En résumé si, d'un point de vue légal, les femmes conservent leur tutelle, dans les faits et grâce à leur métier, les femmes libres peuvent accomplir une activité dont elles sont les seules exécutrices. Elles deviennent ainsi responsables de la réalisation et de la bonne conduite de leur affaire.

DES FEMMES DANS L'ESPACE CIVIQUE

Le lieu d'exercice de leur activité a également un certain nombre de conséquences sur la place et la représentation des femmes.

La vente de détail s'insère dans différents cadres. Le passage des *Guêpes* relatif à la boulangère Myrtia nous donne quelques indications précieuses : celle-ci se plaint du fait que, revenant ivre d'un banquet, Philocléon a renversé plusieurs

pains de son étal et qu'il l'a poursuivie avec une torche [57]. Un tel cas de figure ne se comprend que si la boulangère s'est trouvée sur le chemin de Philocléon, c'est-à-dire à l'extérieur. En ce sens, il est très probable qu'il s'agit là d'une structure temporaire, en plein air, comme cela devait être le cas sur l'Agora [58]. Mais les échanges commerciaux ne prennent pas uniquement place au cœur de la cité athénienne. Certains dèmes possédaient leurs propres agoras [59] et d'autres lieux dans la cité pouvaient offrir un espace de vente : Isée évoque ainsi un endroit au Céramique où l'on vend du vin, près de la « *πυλῖς* », c'est-à-dire la petite porte ou la poterne [60]. En marge des agoras étaient éparpillés sur le territoire civique des lieux de vente, qu'il s'agisse de structures temporaires ou de boutiques [61]. Différentes tablettes de malédiction s'en prennent, outre au travail et à la personne, aux boutiques de leurs ennemis. Par exemple l'atelier, *ἐργαστήριον*, et toutes les choses le composant, à la fois outils et biens produits, d'une certaine Anuta sont explicitement visés [62].

Ces quelques constatations nous permettent de souligner deux points essentiels :

Par le biais de leur travail, des femmes intègrent des lieux étrangers à leur *oikos*. Des femmes athéniennes et travailleuses, quel que soit leur statut, ne sont donc en rien recluses ou cachées, mais au contraire bien visibles sur le territoire de la cité, non seulement sur les différentes agoras, mais également dans les différents espaces de vente ou d'artisanat qui peuvent quadriller l'espace civique.

Grâce à leurs métiers, elles sont productrices de sociabilité, tout d'abord par l'action de vente ou de service qu'elles accomplissent : elles entrent en contact, plus ou moins long, avec un individu extérieur à leur sphère familiale. Si le geste de vente d'un bien précis n'engendre qu'une relation temporairement très courte, les nourrices intègrent des familles, parfois pour une durée de plusieurs années. Mais, les femmes travailleuses apparaissent surtout comme génératrices de sociabilité par le cadre, propice aux rencontres, que leur

[54] DTA 69. L'auteur de la tablette vise une, et non pas deux boutiques, impliquant le partage d'un même espace de travail.

[55] Isée, *Sur la succession d'Aristarque*, 10.

[56] BROCK 1994, mais aussi HARRIS, 1992.

[57] Aristophane, *Les Guêpes*, 1388-1412.

[58] Aucune structure en dur destinée au marché n'a été trouvée sur l'agora athénienne. Le secteur était suffisamment étendu pour être divisé en différents secteurs. À ce titre, voir BRESSON 2007, p. 17-21.

[59] C'est le cas notamment du dème de Rhamnonte. Pour une description générale de Rhamnonte, voir VASSILIS 1997.

[60] Isée, *Sur la succession de Philoctémon*, 10.

[61] Cela ne sous-entend pas que la femme est propriétaire de la boutique, mais qu'elle gère l'établissement ou y trouve un cadre pour l'exercice de son travail, vente et/ou artisanat.

[62] DTA 68.

métier peut créer. Ainsi, de nombreux passages attestent du succès des boutiques comme haut lieu de sociabilité : les dires de l'Invalide décrivent la façon dont les échoppes de cordonniers, de barbiers ou encore de parfumeurs constituent des lieux de flânerie, de causerie et de rendez-vous bien connus [63]. Mais les étals temporaires de l'agora détiennent la même fonction si l'on suit la description qu'en fait Théophraste lorsqu'il dépeint le caractère de ces colporteurs de rumeurs qui passent leur journée non seulement dans les portiques et les boutiques, mais aussi dans les différents secteurs du marché sur l'agora [64].

En résumé, l'activité professionnelle, loin d'avoir constitué un handicap social, permettait aux femmes libres de s'intégrer dans la cité non seulement en investissant des espaces autres que celui de leur *oikos*, mais également par leur contribution

au fonctionnement économique de la cité et par la mise en place active de cadres de sociabilité.

Si l'on considère le fait que les femmes libres comme les esclaves exercent une activité professionnelle similaire dans des espaces parfois communs, se dessine alors une autre question, celle des liens tissés en dépit des frontières statutaires, et donc de la validité des statuts juridiques dans le cadre du travail [65]. Cette nouvelle piste de recherche ne pourrait que venir compléter et enrichir notre connaissance de la place des femmes dans la cité athénienne. ■

[63] Lysias, *Pour l'Invalide*, 20.

[64] Théophraste, VIII, 13.

[65] Sur la question des hiérarchies statutaires, il est possible de voir KAMEN 2013 ; GOTTESMAN 2014 ; VLASSOPOULOS 2016.

BIBLIOGRAPHIE

BIELMAN, Anne, 2002, *Femmes en public dans le monde hellénistique (IV^e- I^{er} s. av. J.-C.)*, Paris.

BRESSON, Alain, 2007, *L'économie de la Grèce des cités (fin VI^e-I^{er} av. J.-C.)*. Tome II : *Les espaces d'échange*, Paris.

BROCK, Roger, 1994, « The labour of Women in Classical Athens », *The Classical Quarterly* 44 (II), p. 336-346.

D'ERCOLE, Cécilia, 2013, « Marchands et marchandes dans la société grecque classique », dans Sandra Boehringer & Violaine Sebillotte-Cuchet (éd.) *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique, Mètis hors série*, p. 53-71.

EIDINOW, Esther, 2007, *Oracles, Curses, and Risk among the ancient Greeks*, Oxford.

GAGER, John, 1999, *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World*, Oxford.

GOTTESMAN, Alex, 2014, *Politics and the Streets in Democratic Athens*, Cambridge.

HARRIS, Edward M., 1992, « Women and Lending in Classical Athens: a Horos Re-Examined », *Phoenix* 46, p. 309-321.

HARRIS, Edward M., 2002, « Workshop, Market-Place and Household: the nature of technical specialisation in classical Athens and its influence on economy and society », dans Paul Cartledge, Paul, Edward E. Cohen & Lin Foxhall (éd.), *Money, Labour and Land. Approaches to the Economies of Ancient Greece*, London – New York, p. 67-99.

HERFST, Pieter, 1922, *Le travail de la femme dans la Grèce ancienne*, Utrecht.

HODKINSON, Stephen, 1988, « Animal Husbandry in the Greek Polis », dans C.R. Whittaker (éd.), *Pastoral Economies in Classical Antiquity*, Cambridge, p. 35-73.

KAMEN, Deborah, 2013, *Status in Classical Athens*, Princeton.

KENNEDY, Rebecca F., 2014, *Immigrant Women in Athens. Gender, Ethnicity, and Citizenship in the Classical City*, New York.

- KOSMOPOULOU, Angeliki, 2001**, « Working Women, Female Professionals on Classical Attic Gravestones », *The Annual of the British School at Athens* 96, p. 281-319.
- MACTOUX, Marie-Madeleine, 1994**, « Autour du travail féminin (Athéniennes, époque classique) », *Mètis* 9, p. 307-314.
- MEYER, Elizabeth A., 2010**, *Metics and the Athenian Phialai – Inscriptions. A study in Athenian Epigraphy and Law*, Stuttgart.
- MOSSÉ, Claude, 1991**, *La femme dans la Grèce antique*, Paris.
- ROUBINEAU, Jean-Marie, 2015**, *Les cités grecques (VI^e-II^e siècle av. J.-C.). Essai d'histoire sociale*, Paris.
- VASSILIS, Pétracos, 1997**, « La forteresse de Rhamnonte », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 141^e année, 2, p. 605-630.
- VERBANCK-PIÉRARD, Annie, MASSAR, Natacha & FRERE, Dominique (éd.), 2008**, *Parfums de l'Antiquité : la rose et l'encens en Méditerranée*, catalogue d'exposition, Musée royal de Mariemont.
- VLISSOPOULOS, Kostas, 2016**, « Que savons-nous vraiment de la société athénienne ? », *Annales HSS* 71, 3, p. 659-681.